

Une autre idée s'impose elle aussi : si on veut que le projet soit pérenne, il faut que la diaspora s'implique. Le marché à conquérir pour le livre malgache n'est pas à Madagascar, mais dans la diaspora. Elle seule a les moyens d'acheter des livres à prix "normal".

Troisième idée : il faut des livres bilingues, au moins dans un premier temps, pour que les enfants de Madagascar aient accès à une langue internationale et que les enfants de la diaspora de la deuxième génération, voire de la troisième, aient accès à la langue de leurs parents, le malgache, pour pouvoir se construire une identité multiple et complémentaire. La mayonnaise prend. Des personnalités, comme Madame Diop de Présence Africaine, rejoignent le projet "Bokiko", ainsi que des associations comme Solidarité Laïque, Touraine Madagascar, des associations malgaches. La Joie par les livres nous aide par ses conseils, de même l'Alliance des Éditeurs Indépendants, le directeur de la résidence universitaire Lucien Paye sans oublier Air Madagascar. Nous réussissons à réunir près de 5000 euros, qui permettent de sortir un premier ouvrage à 5000 exemplaires, *Les Aventures de Milaloza*. L'auteur Evelyne Rasamy Manantsoa est malgache, l'illustrateur Fetra aussi et l'édition est faite entièrement à Madagascar. Sans faire de nationalisme, c'est une victoire ; ça montre que c'est faisable malgré le marasme économique. 3000 exemplaires vont être donnés dans des bibliothèques scolaires, grâce à l'appui de Solidarité Laïque et des Cemeam (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives à Madagascar). En France, le pari est tenu, ce premier ouvrage se vend bien dans la diaspora et dans les divers salons où il est présenté. Très vite, on réunit une somme qui permet, en septembre 2007, l'édition d'un deuxième ouvrage, *Ilay zazavavindrano / Noro la sirène*<sup>4</sup> de Geneviève Ramakavelo, un conte adapté de la tradition orale.

Crier victoire ? Peut-être. Le Ministère de l'Éducation Nationale avec l'appui de la Banque Mondiale a décidé d'introduire les

livres de fiction édités localement dans les bibliothèques scolaires. Décision décisive.

Mais cela ne veut pas dire qu'il faille baisser les bras. Remettre en marche une machine qui a eu trente ans de loupés n'est pas facile. Les deux premiers ouvrages publiés ont des défauts - de maquette, de coquilles, d'impression... -, des campagnes importantes doivent encore être faites pour inciter la diaspora à acheter ces produits, établir un réseau de distribution solide et à terme professionnel, une véritable clientèle pour que le projet soit pérenne, trouver des financements pour éditer les prochains livres, en éditer plus, trouver des financements pour les stages à créer sur place afin d'améliorer les livres et, surtout, expliquer au pays que développement solidaire ne veut pas dire charité, mais solidarité dans les deux sens.

Mais quoi qu'il en soit, d'abord ce qui fait chaud au cœur, c'est tout le mouvement qui s'est fait autour de ce projet : le bonheur fut de voir à Antananarivo, ce monsieur, manifestement ouvrier, s'arrêter net devant *Les Aventures de Milaloza* et dire "je ne savais pas qu'on pouvait faire ça pour nous, vous auriez dû faire plus de publicité, j'aurais emmené mes enfants voir ce livre". Le bonheur fut aussi, toujours à Antananarivo, d'entendre rire ce jeune chauffeur, racontant ce qu'il avait adoré cet ouvrage et disant "ce personnage, je le connais, il y en a beaucoup, on les rencontre partout, dans les rues, dans les quartiers, toujours à faire de bêtises. J'étais comme ça avant.»

Le livre leur a parlé, ils allaient chercher les moyens de l'acheter, car même s'il est encore un peu cher, il est à portée de leur bourse. Et l'essentiel est là.

Michèle Rakotoson

Écrivain

Coordinatrice du projet "Bokiko"

## >>> Lecture publique à Madagascar : entretien avec

## Jean Rabenalisoa Ravalitera

**Viviana Quiñones** : Monsieur Ravalitera, pourriez-vous vous présenter brièvement ?

**Jean Rabenalisoa Ravalitera** : Je suis enseignant chercheur en langue et civilisation malagasy, et membre titulaire de l'Académie Malagasy. J'ai été le Directeur de la maison d'édition Salohy et de la Fédération des Églises Protestantes. L'État m'a appelé à occuper le poste de Directeur au sein du Ministère chargé de la Culture depuis 1993. J'ai été d'abord Directeur du Patrimoine Culturel puis Directeur du Livre, puis Directeur de la Langue, du Livre et de la Lecture et actuellement je suis le Directeur de la Bibliothèque Nationale.

**V.Q.** : Pourriez-vous dresser un panorama des différentes structures proposant l'accès des enfants à la lecture non-scolaire à Madagascar ?

**J.R.R.** : Il faut dire d'abord qu'en matière de livres pour enfants écrits en malagasy, langue maternelle, le monde du livre à Madagascar est pauvre. Des associations nouvellement créées, des ONG, des bibliothèques des Alliances françaises, les CLIC, les CLEF et actuellement le Centre national malgache de lecture et d'animation culturelle, CEMDLAC, organisme rattaché au Secrétariat d'État chargé de la Culture et des Loisirs, commencent s'occuper de la lecture des enfants.

**V.Q. :** Ces différentes structures relèvent-elles du même Ministère ou Secrétariat d'État? Existe-t-il une coordination entre les Ministères?

**J.R.R. :** En ce qui concerne la lecture publique, deux Ministères s'en occupent. D'une part, le Ministère chargé de la Culture (actuellement Secrétariat d'État chargé de la Culture et des Loisirs) avec ses deux Directions chargées du livre et de la lecture : la Direction de la Bibliothèque Nationale avec ses trois Services (Service de la Gestion de la Bibliothèque Nationale, Service d'Appui et Partenariat aux Bibliothèques et Service du Patrimoine Écrit et des Archives Virtuelles), et la Direction de la Promotion Culturelle qui a à son sein un Service de la Promotion de la Lecture publique. D'autre part, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique qui s'occupe des écoles, des collèges, des lycées et des universités, aussi bien publiques que privés. La coordination entre ces deux Ministères n'est pas bien "huilée".

**V.Q. :** Quels sont les rôles et les compétences du Centre national malgache de lecture et d'animation culturelle?

**J.R.R. :** Le CEMDLAC, créé en 2005, est un organisme rattaché au Secrétariat d'État chargé de la Culture et des Loisirs. 22 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC, programme de l'Organisation Internationale de la Francophonie) ont été créés. Ce centre est soutenu par la Principauté de Monaco et reçoit des subventions de l'État Malgache par le biais du Programme d'Investissement Public.

**V.Q. :** Comment les bibliothèques s'approvisionnent-elles en livres de jeunesse? Quelle est la place de l'édition malgache et des livres en langue malgache?

**J.R.R. :** Des ONG, des associations culturelles à l'étranger, la diaspora malgache en France, la Délégation générale des Alliances Françaises à Madagascar, le Centre Culturel Albert Camus, le Centre Culturel Américain (American Information Center) approvisionnent les bibliothèques en livres de jeunesse. En ce qui concerne l'édition des livres en langue malgache, des éditeurs en partenariat avec la Direction de la Bibliothèque Nationale commencent à produire des œuvres littéraires et techniques. Ce sont la littérature chrétienne et surtout les livres pour enfants concernant les histoires des personnages de la Bible qui inondent le marché du livre malgache.

**V.Q. :** Quels sont les dispositifs mis en place pour la formation des animateurs de bibliothèque?

**J.R.R. :** La Direction de la Bibliothèque Nationale a des cadres supérieurs qui se sont formés à l'étranger (France, Sénégal) et à Madagascar en matière de bibliothéconomie, archives, documentation. Nous organisons chaque année un ou deux ateliers de formation réunissant des agents de bibliothèques des régions. De même, l'Alliance Française, le Centre Culturel Albert Camus, le Centre Culturel Américain, les CLEF invitent les bibliothèques à envoyer leurs agents aux diverses formations qu'ils organisent.

**V.Q. :** Quelle est la politique du Secrétariat d'État chargé de la Culture par rapport au livre (et au livre de jeunesse en particulier) ? Et par rapport à la lecture publique (et jeunesse en particulier) ?

**J.R.R. :** La loi sur la politique culturelle à Madagascar a été votée en 2005. Les décrets d'application, surtout en matière de la politique du livre ne sont pas encore sortis. Des accords bilatéraux avec d'autres pays en matière de politique culturelle sont en cours, par exemple avec le Maroc, Maurice, le Sénégal...

Propos recueillis par Viviana Quiñones

• **Les bibliothèques des Alliances Françaises :** 30 bibliothèques, très fréquentées (plus de 300 000 prêts par an). Les Alliances ont été créées par initiatives locales de la société civile, pour la plupart entre 1970 et 1990. Les fonds proviennent de partenaires (Trait d'Union, Adiflor, Biblionef). [www.alliancefr.md](http://www.alliancefr.md)

• **Les CLAC, Centres de Lecture et d'Animation Culturelle :** 22 Centres créés à partir de 2001, dont 12 inaugurés en 2007. Ils sont gérés par le CEMDLAC à Tananarive, qui compte avec une bibliothèque virtuelle abritant le fonds patrimonial malgache numérisé en langue française (Voir l'entretien avec Éric Weber, page 87).

• **Les CLEF, Centres Locaux d'Échanges Francophones :** Créés à partir de 2000 avec le soutien du projet Appui au Bilinguisme à Madagascar, du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, dans 100 localités rurales d'au moins 10 000 habitants pourvues d'au moins un collège et dont l'accès, faute de routes, est difficile. <http://abmclef.blogspot.com>



• **Les CLIC, Centres de Lecture, d'Information et de Culture :** 21 centres mis en place à partir de 2003 par l'association Trait d'Union en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS), la Fondation Hachette et le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France. Ils sont implantés dans des localités d'au moins 10 000 habitants possédant au moins un collège. La Délégation Générale de l'Alliance Française à Madagascar et l'association Planète Urgence ont été associées en 2007 à la gestion des CLIC. [www.trait-d-union.org](http://www.trait-d-union.org)